

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 10 juillet 2013

## La transition énergétique dans les transports

### Déclaration du groupe de la CGT-FO

La discussion de cet avis s'inscrit dans un contexte politique mouvant et nouveau, notamment avec une baisse budgétaire importante dans le domaine environnemental et dans une révision des infrastructures qui s'intégreraient dans le SNIT.

Par ailleurs, FO s'est déjà positionné au travers des deux précédents avis sur la transition et l'efficacité énergétique rendus par le CESE. Aussi, le groupe ne reviendra-t-il pas sur les principes généraux de la transition énergétique.

Pour FO, la transition énergétique est l'évolution vers une économie décarbonée où l'électricité a toute sa place et où la réduction des gaz à effets de serre est prédominante. C'est pourquoi l'organisation est favorable à des avancées technologiques et aux innovations (publiques comme privées) permettant d'accéder rapidement dans le domaine du transport à des véhicules plus sobres tels que le véhicule 2L/100km, ainsi qu'au développement, y compris par transfert, du fret vers le ferroviaire ou la voie d'eau.

D'ailleurs, concernant la situation de l'industrie ferroviaire, cette transition énergétique des transports doit être une opportunité de relancer et développer l'emploi et les politiques sociales de tous les acteurs de la filière, qu'ils soient constructeurs ou équipementiers. Cet objectif social doit être intégré dans la dimension environnementale globale. FO soutient également la recherche et le développement du véhicule électrique.

FO soutient les préconisations de l'avis concernant une politique industrielle extrêmement ambitieuse, ce qui suppose des infrastructures normées adaptées et une R&D importante, ainsi qu'une cohérence des politiques publiques (notamment industrielles, transports et environnementales). Si la France affiche une ambition au niveau du facteur 4, tous les efforts réalisés n'auront d'effet que s'ils sont suivis au niveau international.

FO soutient toutes les expériences conduisant à de meilleures accessibilités (géographique et sociale) et à l'utilisation des transports en commun, tant que ces expériences garantissent une mobilité dans des conditions de sécurité et d'indépendance identiques.

FO marque une réserve sur la densification urbaine et préconise un équilibre plus harmonieux entre un étalement urbain et une densification de l'urbanisme, cela est d'autant plus fondamental face aux besoins d'une population toujours plus nombreuse. En effet, la croissance démographique de la France est considérable, avec une augmentation de 6 millions d'habitants annoncée à l'horizon 2025, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays européens tels que l'Allemagne. De ce point de vue, les projets de « métropolisations » risquent d'accentuer le fait urbain.

Pour FO, une approche globale en matière de fiscalité est indispensable : la terminologie de « fiscalité verte » n'a pas de sens. Une mise en œuvre fractionnée et

spécifique de la fiscalité sur des domaines dits environnementaux conduira à des contradictions fiscales et à des inégalités. De plus, si la lutte contre la précarité dans toutes ses dimensions, y compris dans les transports, est indispensable, FO rappelle sa revendication d'une revalorisation d'une prime de transport généralisée à tous les salariés à la hauteur de 400€/an.

Enfin, FO réitère l'importance qu'il accorde à la distinction entre efficacité énergétique et sobriété. Cette différence est essentielle car l'efficacité, c'est une consommation d'énergie moindre avec le même niveau de confort, tandis que la sobriété implique pour beaucoup de ses défenseurs une réorganisation des modes de vie et une logique de décroissance, source d'inégalités pénalisant les couches sociales les plus défavorisées. Ainsi, le problème de la transition énergétique ne peut être résolu par le prisme de la « sobriété », ni par celui de l'augmentation toujours plus importante du prix de l'énergie.

Malgré le travail considérable des rapporteurs et de l'administration que nous saluons ici et l'évolution du texte, cet avis aurait mérité un plus grand approfondissement face à l'importance du sujet traité. Par ailleurs, notre organisation reste résolument réservée sur les exigences de sobriété énergétique et comportementale ou encore sur la restriction par le signal prix, qui ne peuvent être des piliers stratégiques d'une transition énergétique. Aussi, le groupe CGT-FO s'est-il abstenu.